



Procès-verbal

Conseil d'établissement tenue le mardi 20 novembre 2018 à 18 h 30,
à la bibliothèque de l'école secondaire du Plateau

Présences :

Parents :

- Mélanie Deschênes
- Nancy Falardeau
- Anaïs Fortin-Tremblay
- Bianca Lavoie
- Chantal Pelletier
- Rébecca Savard
- Steve Therrien
- Caroline Tremblay

Personnel professionnel :

- Isabelle Tremblay

Personnel de soutien :

- Julie Thibeault

Représentants des élèves :

- Ariane Barry-Boivin
- Julien Rondeau, président

Assistant à la rencontre :

- Jean-François Giroux, directeur
 - Frédérique Tremblay, gest. administrative
- Départ à 19 h

Enseignants :

- Claudine Brassard
 - Lise Lapointe
 - Marie-Josée Lapointe
 - Éric Maltais
 - Marie Roy
 - Esther Villeneuve
-

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

L'ouverture de la séance est faite par Monsieur Jean-François Giroux à 18 h 32.

En l'absence du président et de la présidente substitut, madame Mélanie Deschênes accepte d'agir en tant que présidente pour la durée de la séance.

Après vérification et constatation du quorum, la réunion peut débuter.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CÉ 18-19-024

CONSIDÉRANT que monsieur le Directeur a élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 20 novembre 2018 ;



CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué par courrier électronique aux membres du conseil d'établissement de l'École secondaire du Plateau ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par madame Isabelle Tremblay, et résolu :

QUE soit adopté l'ordre du jour comme présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

3. Noël partage (approbation)

CÉ 18-19-025

Le 13 décembre prochain, au café étudiant, se déroulera un souper pour les familles démunies de notre région. Il s'agit de la 2^e édition de cet événement intitulé « Noël Partage ».

Cette activité est organisée par Madame Nicole Drouin, en collaboration avec des élèves de 2^e secondaire, avec des parents et avec des responsables de la Maison de la famille. Une subvention financière a été remise par la Fondation « Jeunes-PROJET ». L'école secondaire du Plateau est sollicitée pour offrir gratuitement le café étudiant et les temps requis pour la main d'œuvre (concierge).

IL EST PROPOSÉ PAR madame Mélanie Deschênes de procéder au vote.

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

La tenue de l'activité « Noël partage » au café étudiant est **APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ.**

4. Frais chargés aux parents

CÉ 18-19-026

Madame Frédérique Tremblay fait un rappel des règles imposées aux commissions scolaires à la suite de l'action collective sur les frais chargés aux parents. Les sorties scolaires, qui s'avèrent non essentielles pour la réussite de l'élève, peuvent être facturées aux parents. Par contre, les sorties effectuées dans le cadre des programmes scolaires ne peuvent être facturées aux parents. Si l'on se réfère à la nouvelle réglementation et si le ministère la maintient, les concentrations sportives ne pourront être chargées aux parents à partir de l'an prochain. L'on mentionne que plusieurs zones grises sont présentes et qu'il est difficile pour le moment d'appliquer clairement ces nouvelles modalités.

Cette année, le montant que l'école ne peut facturer aux parents s'élève à 35 600 \$. Ce montant sera assumé par la Commission scolaire.

Le document intitulé « Contribution financière 2018-2019 » est remis aux membres. Les coûts des différents parcours selon les niveaux scolaires y sont détaillés.

Les frais chargés aux parents pour la 2^e secondaire s'élèvent à 141\$. L'on rappelle que le montant ne peut excéder 135 \$. La direction mentionne que ce montant sera ajusté et qu'un suivi sera fait lors de la prochaine séance.

Madame Esther Villeneuve demande le vote.

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

La contribution financière des parents est approuvée À L'**UNANIMITÉ**.

5. Adoption du procès-verbal du 16 octobre 2018

CÉ 18-19-027

Ce document ayant été transmis préalablement par courrier électronique, une dispense de lecture du procès-verbal est demandée par madame Mélanie Deschênes.

IL EST PROPOSÉ par madame Isabelle Tremblay et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 16 octobre 2018 soit adopté comme présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

6. Suivi au procès-verbal du 16 octobre 2018

6.1. Résultats du sondage du 5 km du Plateau (point 5.1)

À la suite du sondage envoyé à l'ensemble du personnel, la date retenue pour le 5 km du Plateau est le vendredi 7 juin. On souhaite bonifier l'événement de façon à augmenter l'engouement chez les jeunes pour cette activité. La présence de parents bénévoles serait la bienvenue, car cela permettrait à davantage de membres du personnel de prendre part au défi.

6.2. Retour sur la journée d'Halloween (point 6.1)

La journée d'Halloween s'est bien déroulée. Dans l'ensemble, les élèves ont apprécié les activités proposées. La maison hantée, organisée par la Maison des jeunes, a été une déception pour plusieurs élèves. Afin de mieux la préparer, il faudrait donner le contrat le plus tôt possible. Il est mentionné que, pour l'an prochain, il faudrait éviter de disperser les élèves.

6.3. Réseau WiFi (point 6.2)

L'accès au WiFi est facile d'accès lorsqu'on en connaît la procédure. L'opérateur en informatique de l'école affichera la procédure dans la zone et y sera présent 3 midis pour aider les élèves. Les représentants du conseil étudiant souhaitent faire la demande au responsable du département d'informatique de la Commission scolaire afin que l'accès aux réseaux sociaux soit possible.

6.4. Tabagisme et vapotage (point 11)

Monsieur Giroux revient sur la décision prise par le conseil d'établissement lors de la dernière séance voulant que tous les parents des jeunes de 14 ans et moins aperçus en train de vapoter ou de fumer soient avisés. Il soutient que le règlement qui a été adopté ne peut être appliqué dans l'immédiat. Il explique également que le conseil d'établissement approuve les règles de conduite dans l'école ; le conseil d'établissement ne peut approuver sa propre proposition. C'est aux enseignants, en collaboration avec la direction d'école, d'élaborer une proposition que le conseil d'établissement doit approuver. Il demande un temps de réflexion pour bien analyser cette option et pour mettre en place une procédure.

Le comité sur la politique de consommation suggère d'interdire le matériel de vapotage à l'intérieur de l'école. Ce nouveau règlement ferait en sorte que tout matériel en vue à l'intérieur de l'école soit systématiquement confisqué. Une consultation avec l'équipe-école est envisagée.

7. Période de questions du public

Aucun public.

8. Représentants des élèves

Les représentants des élèves font la demande pour que les ordinateurs portables ainsi que les appareils cellulaires soient autorisés à la bibliothèque à des fins de travaux scolaires. Ils font la mention qu'aucun lieu n'est accessible dans l'école pour exécuter des travaux informatiques ; le local informatique étant utilisé principalement à des fins récréatives.

9. Réveillon de Noël (approbation)

CÉ 18-19-028

La soirée du Réveillon de Noël se tiendra le jeudi 20 décembre, de 16 h à 20 h. Des activités variées sont énumérées. L'on suggère que les activités permettent le plus possible de rassembler les jeunes et qu'il y ait au moins un moment où tous les jeunes soient réunis pour une activité spécifique. Il est proposé que le local informatique soit accessible pour une durée maximum d'une heure, favorisant ainsi la participation aux autres activités des adeptes de ce lieu.

Madame Mélanie Deschênes demande le vote sur la tenue du Réveillon de Noël selon les modalités proposées.

Pour : 10
Contre : 0
Absentions : 3

APPROUVÉ À LA MAJORITÉ.

10. Sortie Explo nature

CÉ 18-19-029

Une sortie pour les 29 élèves de la classe de Passion science de 1^{re} secondaire est présentée. Elle se tiendrait les 3 et 4 juin 2019 à l'école de la mer aux Escoumins. Le financement se fera par la vente d'épices de la compagnie « Poivre des îles ». Le coût est d'environ 143 \$ par élève.

Il est mentionné par un membre qu'il aurait été préférable que cette sortie se fasse à l'intérieur du territoire de Charlevoix.

Le vote est demandé par madame Mélanie Deschênes.

Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 1

APPROUVÉE À LA MAJORITÉ.

11. Projet éducatif

Ce sujet sera traité à la prochaine séance.

12 Sujets d'informations

12.1 Présidence

Aucun sujet.

12.2 Direction

12.2.1 Résolution sur la répartition du solde des coupures de traitement des commissaires

Monsieur Giroux fait la lecture de cette résolution.

12.2.2. Mesures PRIS

Notre école a reçu une subvention de 50 000 \$, soit 25 000 \$ pour l'année scolaire 2018-2019 et 25 000 \$ pour 2019-2020, afin de soutenir des projets en robotique, en programmation et en impression 3D.

12.2.3. Santé mentale positive

La direction informe les membres qu'elle attend une réponse pour une subvention de 63 000 \$ qui permettrait de mettre en place un projet pour travailler les bonnes habitudes de vie liées à la santé mentale positive chez les jeunes.

12.3 Comité de parents

Aucun sujet.

12.4 Personnel enseignant

Aucun sujet.

12.5 Personnel de soutien

Le 4 octobre dernier, les élèves de 3^e et de 4^e secondaire, de FPT, de FMSS et de concomitance ont visionné le film « Le Pacte » à l'auditorium. Il s'agit d'un récit fictif ayant pour objectif de sensibiliser les jeunes aux conséquences liées à la conduite avec les facultés affaiblies par l'alcool et la drogue. L'agente Laurie Bergeron de la Sûreté du Québec fera prochainement un retour en classe auprès de ces élèves.

Une tournée en classe est effectuée par l'agente Bergeron afin de donner des informations au sujet de la nouvelle légalisation du cannabis.

Le programme A.P.T.E., c'est-à-dire des activités de prévention en toxicomanie, sera offert aux élèves de 1^{re} secondaire.

La semaine de prévention des dépendances se tiendra du 19 au 23 novembre. La caravane des Ressources a été présentée à tous les élèves dans la zone lors d'un midi. Madame Vicky Tremblay a animé un atelier intitulé « La face cachée des écrans » aux élèves de 2^e secondaire, d'arrimage et de MP2-3.

Dans le cadre de l'activité « Ose ta passion », les élèves en adaptation scolaire assisteront à différents ateliers animés par des passionnés de toutes sortes. Cette activité a été organisée par mesdames Nicole Drouin, Isabelle Tremblay et Vicky Tremblay.

12.6 Personnel professionnel

Aucun sujet.

13 Période de questions du public

Aucun public.

14 Sujets divers



Aucun sujet.

15 Sujets à traiter lors de la prochaine séance

Aucun sujet.

16 Levée de la séance à 21 h 05.

CÉ 18-19-030

Tous les sujets ayant été traités, il est proposé par Madame Marie-Josée Lapointe, et résolu :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Steve Therrien
Président

Jean-François Giroux
Directeur

